



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 22 mai 2019

N° 77/05/2019 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 22 mai à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 mai 2019.

Présents Titulaires : 34

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Bernard GISQUET, Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Pauline MINER, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 10

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Alain CRIVELLA à Véronique LAGARRIGUE, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Clarisse HEULLAND, Jean-Louis IBRES à Alain ABADIE, Pierre-Antoine LEVI à Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ à Danielle AMOUROUX, Valérie RABAULT à Rodolphe PORTOLES.

Absents Excusés : 4

Messieurs, Michel CORNILLE, José GONZALEZ, Gaël TABARLY, Thierry VIALON.

**Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu les délibérations n°42 du 23 avril 2014, n°147 du 30 juillet 2014 et n°2 du 4 février 2016, prises en application de cet article ;

Considérant que les décisions prises par la Présidente sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire et que la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 mai 2019, il vous est demandé de bien vouloir :

- prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente conformément au tableau ci-dessous.

Ces décisions sont consultables dans leur intégralité sur simple demande au Secrétariat Général du Grand Montauban.

61	Mise à disposition du théâtre municipal Olympe de Gouges les 4,5 et 6 Avril 2019 - Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban	21/03/2019
62	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la gare routière de la Fobio et des rues Général d'Amade et Léon Jouhaux – Avenant n°1	21/03/2019
63	Travaux d'aménagement de la place du Hameau de Falguières à Montauban - Phase 2 - Lot N°3: Kiosque et mobilier urbain : Avenant N°1	27/03/2019
64	Cotisation 2019 à l'association des Maires et des EPCI de Tarn et Garonne	27/03/2019
65	Convention entre le Grand Montauban et la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne - Adhésion au service "Aides Financières d'Action Sociale (AFAS) pour la gestion d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	27/03/2019
66	Mise à disposition du théâtre municipal Olympe de Gouges les 8,9,10 et 11 Mai 2019 - Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban	27/03/2019
67	Acte constitutif d'une sous-régie de recettes à la régie de recettes et d'avance Enfance Jeunesse à Eurythmie / Mai 2019 - Acte de nomination des sous régisseurs et mandataires	17/04/2019
68	Adhésion pour l'année 2019 à l'association Sud Dynamique	09/04/2019

69	Organisation du Mini RAID 2019 - Conventions de partenariat et mise à disposition de locaux	09/04/2019
70	Mise à disposition de matériels pour le Mini Raid 2019 - Convention entre le Grand Montauban et 17e Régiment du génie parachutiste à Montauban	09/04/2019
71	Convention de groupement de commandes entre la Ville de Montauban, le Grand Montauban et le SIRTOMAD - Fourniture et pose de signalétique institutionnelle et événementielle	09/04/2019
72	Convention de groupement de commandes entre la Ville de Montauban, le Grand Montauban et le CCAS - Fourniture d'électricité et de gaz naturel à l'usage des bâtiments et équipements des membres du groupement	09/04/2019
73	Convention de groupement de commandes entre la Ville de Montauban et le Grand Montauban - Acquisition et livraison de documents imprimés, sonores, audiovisuels et multimédia pour la médiathèque et autres services communaux et communautaires	16/04/2019
74	Indemnisation d'assurance suite au sinistre n° SCDB 2018-73 / Trois barrières anti-stationnement rue de l'Hôtel de Ville endommagées par un véhicule le 23/12/2018	16/04/2019
75	Convention entre le Grand Montauban et la Commune de Montbeton - Mise à disposition des salles Jean FERRAT et de la Maison des Copains	19/04/2019
76	Convention entre le Grand Montauban et la Commune de Saint Nauphary - Mise à disposition de la salle du complexe sportif	19/04/2019
77	Convention entre le Grand Montauban et la commune de Corbarieu - Mise à disposition de la salle de réunion du lavoir	19/04/2019
78	Convention entre le Grand Montauban et la commune de Lacourt Saint Pierre - Mise à disposition de la salle du centre de loisirs	19/04/2019
79	Plainte contre des tiers identifiés avec demande de réparation et constitution de partie civile s'il y a lieu - Dégradation d'un conteneur à poubelle par incendie	19/04/2019
80	Convention de mise à disposition entre le Grand Montauban et Monsieur Bruno VANDEKERCHKOVE	19/04/2019

Après délibération, le Conseil Communautaire :

PREND ACTE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

27 MAI 2019

De sa publication et/ou affichage le :

27 MAI 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 mai 2019

La Présidente,
Brigitte BAREGES

